



Chronique de S. Antoine

Saint Antoine et les lis. — Il existait depuis longtemps déjà dans un grand nombre de contrées une pieuse coutume qui vient d'être reconnue par la Sacrée Congrégation des Rites, et autorisée pour le monde entier. Il s'agit de la bénédiction solennelle des lis, en l'honneur de saint Antoine de Padoue, le 13 juin, jour de sa fête.

Il nous est très agréable de communiquer cette nouvelle à nos lecteurs au début de ce mois de juin qui leur ramène la fête du cher Saint auquel ils sont si dévoués. A propos de cette bénédiction du lis, les réflexions pieuses et poétiques abondent dans les *Revue Antonienne*. Savourons-en quelques-unes.

La Sainte Eglise, lisons-nous donc dans les *Echos des Grottes* de Brive, s'est toujours plu à répandre le culte des fleurs, branches, objets bénits en l'honneur de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints. Dans les prières liturgiques du dimanche des Rameaux, leur bénédiction, et surtout leur distribution aux fidèles, nous trouvons de très touchants enseignements. « O Dieu, qui avez voulu qu'une colombe annonçât la paix à la terre par une branche d'olivier, daignez sanctifier, par votre bénédiction, ces rameaux d'oliviers et d'autres arbres, afin qu'ils servent pour le salut de votre peuple. »

« Dieu Créateur, dit la formule de bénédiction des roses pour la fête du saint Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie, bénissez de votre sainte bénédiction, ces roses que nous vous présentons aujourd'hui en actions de grâces, pleins de vénération et de dévotion pour le Rosaire de la bienheureuse Marie toujours Vierge. Nous vous prions de verser sur elles par la vertu de la sainte Croix une bénédiction céleste. Vous les avez données à l'homme pour le réjouir par la suavité de leur odeur, et pour éloigner ses maladies : que maintenant elles reçoivent par le